

La CPAM maintient son antenne

En septembre 2015, la sécurité sociale du département va fermer définitivement la moitié de ses points d'accueil. Le site de Tremblay, situé rue Léon Tolstoï, est maintenu.

Publié le 03/06/2015



Soixante-dix ans après les ordonnances d'octobre 1945 donnant naissance à la Sécurité sociale, le régime de protection sociale est, à l'instar des communes, confronté aux réductions des dépenses publiques, notamment celles en matière de santé.

La direction départementale de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) a rencontré début mai 2015 des élus de la municipalité pour leur présenter le plan de réduction des points d'accueil des assurés sociaux : de 33 à 15 antennes à la rentrée de septembre 2015. Une situation inquiétante sur laquelle le député-maire François Asensi a alerté fin mai 2015 la ministre de la Santé et des affaires sociales.

Si le site de Villepinte est déjà fermé, celui de Tremblay est maintenu. Il s'accompagnera d'une harmonisation des horaires et de travaux d'aménagement afin d'optimiser l'accueil pour assurer une ouverture régulière en septembre 2015.

Les élus de Tremblay, Virginie De Carvalho et Philippe Bruscolini, ont fait savoir à la direction de la CPAM que la ville s'opposait à toute fermeture. Ils ont aussi rappelé que « *ce service public de proximité est fréquenté par les populations les plus fragiles, dont 36% viennent de Villepinte, mais aussi de Vaujours et de Coubron.* » Ils ont aussi tenu à rappeler l'effort de la ville lorsqu'elle a acheté, il y a cinq ans, les locaux rue Tolstoï pour permettre le maintien de ce service public à Tremblay.

Un site qui connaît des difficultés d'ouverture depuis plusieurs années. Difficultés qui se sont amplifiées début 2015, avec notamment des fermetures inopinées et une réduction des horaires d'accueil faute de personnels. Une situation qui n'est d'ailleurs pas sans conséquences sur le fonctionnement des services municipaux.

Le RAM (Relais assistantes maternelles) et le service de la démocratie locale situés dans le même bâtiment, doivent faire face à l'exaspération des bénéficiaires excédés de la fermeture quasi permanente de l'antenne. Par voie de presse, la CPAM a garanti un meilleur accueil du public. « *Cette réorganisation des accueils va permettre d'améliorer la qualité du service* », affirmait Nicolas Le Bellec, directeur de la CPAM 93 dans l'édition du Parisien du 21 avril 2015. À suivre...

[☰ RETOUR À LA LISTE](#)

MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35